

RAPPORT D’EVALUATION DES AUDITS DE SECURITE

Activité réalisée dans le cadre du projet

**« Monitoring de Protection, des Frontières, Réponses et
Coordination Activités dans les Sites de PDI »
CAF01/2023/0000000207/000 »**

Du 1er Janvier au 31 Mars 2023

**A Obo-centre et sur l’axe Obo-Bambouti, Obo-Mboki, dans la
Préfecture du Haut-Mbomou**

Introduction

L'ONG COOPI partenaire de l'Agence des Nations Unies UNHCR met en œuvre les activités du projet de Monitoring, de la coordination et gestion des sites des PDI dans la ville d'Obo centre ainsi que les axes depuis le 1^{er} Janvier et prendra fin le 31 Décembre de l'année en cours. Cependant ce présent rapport fera état des activités réalisées durant le 1^{er} Trimestre du projet, à savoir du 1^{er} Janvier au 31 Mars.

Contexte de la zone :

La Préfecture du Haut-Mbomou est occupée par les UPC (Union pour la Paix en Centrafrique) à Zemio, Mboki et Bambouti depuis juillet 2017. Dans ces villes, on note l'absence total des FSI (Forces de Sécurité intérieure). Entre temps, une nouvelle milice du nom de AZANDE KPI GBE « Les Azande sont beaucoup morts » a vu le jour en fin Janvier 2023. Ce groupe serait dirigé par un ressortissant sud soudanais et composé des combattants sont sud soudanais, RD Congolais et Centrafricains. Cette milice a pour objectif de chasser les UPC et les peulhs porteurs d'armes dans la Préfecture du Haut-Mbomou et hors du territoire Azande. L'UPC est restée active, en particulier dans tout le Haut-Mbomou et le long de la frontière avec la RDC. De même, de Dembia à Djemah et jusqu'à Bambouti et la frontière sud-soudanaise où ils se sont installés depuis fin 2018 début d'année 2019.

A cause de l'insécurité et du difficile d'accès à cause du manque de moyens de roulants (moto) dans certaines localités telles que villages Ligoua, Kadjemah et la ville de Bambouti, COOPI à travers son projet du Monitoring a été contraint de limiter les activités du projet à Obo centre ; néanmoins les incidents qui surviennent dans ces localités susmentionnées sont toutes.

C'est dans ce contexte que l'UNHCR, dans le cadre de son mandat et ses responsabilités en matière de déplacements internes, collabore avec l'ONG COOPI dans le cadre de ce projet de **Monitoring de Protection, des Frontières, Réponses et Coordination Activités dans les Sites de PDIs**, couvrant 4 sous-préfectures, dans les préfectures de la Basse-Kotto, Haut-Mbomou et Mbomou.

A Obo centre, les activités du Monitoring se limitent à Obo centre ainsi que les périphériques. Cependant l'équipe parvient tout de même aussi à faire le Monitoring à distance jusqu'à Bambouti et Kadjemah (où nous disposons de 02 antennes comme comité de protection).

Objectifs de l'audit de sécurité :

Dans le cadre des activités Monitoring, de la coordination et gestion des sites, les audits de sécurité sont un outil important qui permet aux acteurs humanitaires d'évaluer, comprendre et cartographier les risques de violence basée sur le genre, ainsi que les risques sécuritaires sur leurs zones d'opération, et donc plaider pour un environnement de vie communautaire plus sûr pour les populations déplacées. Les audits de sécurité servent à déterminer les risques observables, évaluations de vulnérabilités spécifiques des femmes, des filles, des garçons et des hommes face à ces risques identifiés et déterminer les actions à entreprendre pour réduire ces risques et/ou vulnérabilité. Plus précisément, l'évaluation a été entreprise avec les objectifs suivants

- Observer et évaluer le niveau de protection et de sûreté au niveau de la communauté, ainsi que les risques liés à l'aménagement des quartiers/villages, aux infrastructures et les services présents dans les quartiers/villages.
- Comprendre les vulnérabilités qui rendent les populations vulnérables plus exposées à la violence basée sur le genre, en particulier les femmes et les filles.
- Recommander des mesures d'atténuation à prendre collectivement par les acteurs humanitaires pour réduire les risques et/ou les vulnérabilités identifiées.

L'analyse des résultats des audits de sécurité permettra de fournir des recommandations sur les mesures d'atténuation à mettre en place par COOPI et les autres acteurs présents dans les entités évaluées. L'équipe MEAL assurera un suivi régulier de la mise en œuvre de ces mesures d'atténuation et surveillera leur efficacité.

Le rapport et ses annexes seront diffusés afin de plaider auprès de la communauté humanitaire, des autorités locales et des prestataires de services pour l'amélioration de la sécurité physique et des conditions de vie dans la communauté et l'égalité d'accès aux services pour la population touchée.

Méthodologie

Afin de réaliser l'audit de sécurité, le principal outil utilisé est la **check-list sécurité** remplie par l'agent COOPI grâce à des observations terrains menées en binôme avec un informateur clé identifié parmi les habitants de la communauté chargé de répondre à des questions figurants dans le formulaire de la check-list. Les informations recueillies dans ces listes sont ensuite complétées grâce à des informations recueillies durant des discussions et autres collectes des informations. En 186 missions de Monitoring ont été effectuées dans des localités telles que : Groupement 1 : Quartier Arabe, Abouna, Nakpanga, Foukpio, Naïrobi 1, Naïrobi 2, Naïrobi 3, Combattant, site Mboki et Yagba ; Groupement 2 : Bloc AIM (quartier Sikotara, Motopi, Gnokora, site Zemio, Site Nguilli-Nguilli et Bambito) ; Groupement 3 : Axe Gougberé (site Gougberé) ; Groupement axe Gougberé (site Gougberé, camp réfugié et village Mazangué). D'autres parts, COOPI a mené les activités présentées ci-dessous :

Monitoring et VBG

- I. Pendant la période du **1^{er} Janvier au 31 Mars 2023 : 308 violations des droits humains ont été identifiées**, collectées et partagées à Obo/Kadjemah/Bambouti par les Moniteurs, répartis comme suit :
- Violations du droit à la vie/l'intégrité physique : 36 (12 %)**
Homicide = 10
Coups et blessures = 24
Tortures et traitements inhumains = 02
- Violations du droit à la liberté : 43 (14 %)**
Enlèvements = 18
Arrestations arbitraires = 20
Travaux forcés = 5
- Violations du droit à la propriété : 126 (41 %)**
Destruction des biens = 19
Vols/braquages = 47
Extorsions de biens = 28
Incendies types criminels = 18
Spoliation des terres = 01
Taxes illégales = 13
- Violations 1612 : 4 (1 %)**
Enlèvement/tentative d'enlèvement d'enfants = 4
- Violations basées sur le genre : 99 (32 %)**
Viol = 4
Agression sexuelle = 5
Agression physique = 30
Mariage précoce/forcé = 4
Dénis de ressources/opportunités = 9
Violences psychologiques = 47
- II. Atelier de présentation du projet en présence de 30 leaders communautaires et autorités politico-administratives, dont 06 autorités locales, UNHCR (1), MINUSCA (1), 17 leaders communautaires/religieux (4 femmes et 11 hommes) et 5 staffs de l'Inspection académique
- III. Prise en charge holistique de 99 survivants de VBG à travers les 02 centres d'écoutes fonctionnels à Obo, dont le centre MA MBI SI de Vie et Espoir et de Centre-ville, permettant personnes survivantes de violences basées sur le genre une réponse multiforme. Les activités menées dans les deux centres à l'intention de ces bénéficiaires sont les écoutes actives, la prise en charge psychologiques le référencement au niveau des diverses structures compétentes, tenue des activités ergo thérapeutiques avec les bénéficiaires (Groupe de parole, arbre de vie, pâtisserie et tricotage) ;
- IV. 13 cas de référencements effectués aux autres acteurs, dont 5 cas de protection de l'Enfance, 4 cas de référencements médicaux, 3 cas de référencements juridiques et 1 cas de référencement au partenaire CNR (Commission nationale des Réfugiés) ;
- V. 13 cas de d'incidents identifiés liés à la Protection de l'Enfance sur 7 filles et 6 garçons, dont 4 cas de MRM (1 fille et 3 garçons), 1 cas d'homicide sur un garçon, 1 cas de coups et blessures un garçon, 1 cas d'enlèvement un garçon, 6 cas de VBG sur les filles (2 cas de viols, 1 cas d'agression sexuelle et 3 cas de mariage Précoce) ;
- VI. 1 cas de EAS identifié sur une fille de 15 ans : elle a été assisté avec les matériels (kits vestimentaires, kits NFI) et de cash (paiement de la redevance scolaire) ;

- VII. Redynamisation du Réseau communautaire de Protection et du comité de Protection : 40 RECOP-CP (15 femmes ;
- VIII. 1 Renforcement des capacités à l'intention des leaders communautaires/religieux sur la bonne gouvernance, le monitoring, VBG/PSEA et présentation de la ligne MA MBI SI ;
- IX. 1 Renforcement des capacités à l'intention de 40 RECOP-CP (15 femmes et 25 hommes) sur le Monitoring de Protection ;
- X. Tenue de 2 rencontres mensuelles avec les structures communautaires de Protection (RECOP-CP) ;
- XI. Octroi de prime de motivation et crédits de communication à RECOP-CP pour les comptes des mois de Janvier, Février et Mars à raison de dix mille francs par personne ;
- XII. 7268 personnes sensibilisées, dont 1252 filles, 1356 garçons, 2577 femmes et 2083 hommes à travers les activités groupales (focus groupes, sensibilisations communautaires porte à porte, par masse et par la caravane) sur les thématiques suivantes : Reprise des activités, Partage des informations sécuritaires, la reprise des activités, Vulgarisation de la ligne verte MA MBI, lutte contre les VBG, lutte contre les incendies, respect du caractère civil et humanitaire des sites, les types d'agressions physiques et leurs conséquences sur les personnes, dénonciation des acs de VBG/EAS, Importance des centres d'écoute dans la communauté, lutte contre les désinformations; l'Education numérique égalitaire pour la paix et l'autonomisation des femmes et filles pour la paix en RCA; la gestion des rumeurs, les principes fondamentaux de la protection de l'enfance; les principes directeurs des survivants de VBG; l'hygiène corporelle.

Principales catégories de la population à risque

Les principales catégories particulièrement vulnérables aux différentes menaces développées ci-dessus répondent à des profils, liés aux caractéristiques des individus / communautés, aux perceptions des acteurs aux conflits, et aux dynamiques des conflits observés. Sur la problématique du non-respect du caractère civil et humanitaire des sites des personnes déplacées, les PDI et les communautés d'accueil vivant aux alentours constituent la majorité de la population à risque. Parmi celle-ci, 3 catégories de population sont particulièrement à risque : 1) les hommes PDI et résidents 191 victimes sur 308 ; les femmes/filles - risques accrus de violences sexuelles et autres VBG, attribués en grande partie aux membres de la communauté; 2) les enfants -risques de recrutements forcés (4) enregistrés; 3) une catégorie des minorités constitué de la communauté musulmane et des GMO (6 cas d'homicide enregistrés en deux mois sur ces derniers).

Coordination et gestion des sites des personnes déplacées internes (CCCM)

Liste des sites sous la gestion de COOPI à Obo centre

Noms des sites/localités	Ménages	Taille	Provenance	Date de Création
Site Zemio	143	622	Zemio et axe Djemah	2017/2018
Site Mboki	316	1589	Mboki et village Kadjemah	2017/2018
Site Ligoua	657	2766	Villages Kourouko 1, Kourouko 2, Gassimbala, Ngoumé, Koubou et Ligoua	2008/2009
Site Gougberé	665	2486	Villages Mbia, Bazima, Bombé et Dakatimounga	2008/2009

Site Ngouli	426	1768	Villages Ngouli et Bakara	2008/2009, mais officiellement reconnu par les autorités qu'en 2018
Site Nguili-Nguili	170	662	Villages Hellé et Nguili-Nguili	2008/2009
Famille d'accueil	669	2709	Mboki, Zemio, Djemah, Bangassou, Rafaï et Bambouti	De 2017 à 2023
Personnes retournées en 2022	84	172	Mboki, Zemio et Bangassou	En 2022
TOTAL	3130	12774		

Obo dispose de six sites des personnes déplacées internes sous la gestion de l'ONG COOPI, partenaire technique et de mise en œuvre de l'Agence des Nations Unies, UNHCR. Ces sites ont vu les jours suite aux exactions de la LRA depuis les années 2006 et intensifiées entre 2008 et 2015. Tous les habitants vivants dans les périphériques de la ville d'Obo ont dû abandonner leur terre et localité pour se retrouver au centre sur des sites spontanés afin de trouver la sécurité et protection. Alors que ce groupe armé s'affaiblissait et que les personnes avaient tendance à retourner sur leurs terres respectives, la montée en puissance de l'UPC vers depuis les années 2017 a vu ce rêve brisé et les personnes étaient obligées de revenir de nouveau vivre sur les sites. D'autre part, l'occupation des villes de Mboki, Zemio, village Kadjemah et Axe Djemah suivi d'un conflit communautaire ont pu pousser des milliers des personnes à quitter ces deux villes ci-hauts mentionnées pour fuir à Obo afin de trouver un refuge, car Obo demeure la seule ville encore non occupée par les groupes armés, malgré trois tentatives enregistrées. Sur les six sites officiellement reconnus vivent 2377 ménages de 9893 PDI, dont 2173 femmes, 1757 hommes, 2938 filles et 3025 garçons. En famille d'accueils vivent 669 ménages de 2695 PDI, dont 594 femmes, 833 filles, 794 garçons et 488 hommes. Par ailleurs, il faut noter que depuis le 06 février au 31 Mars 2023, l'équipe du CCCM a enregistré 32 ménages de 59 PDI inclus par les chiffres des PDI en FAT.

Ci-dessous les activités réalisées :

- I. 19 missions de cliniques mobiles sur les sites ;
- II. Enregistrement de 32 nouveaux ménages de 59 PDI en provenance de Bambouti ;
- III. Evaluations sur l'audit de sécurité sur les six sites des PDI ;
- IV. Mise en place d'une commission électorale de la mise en place de 7 bureaux des comités directeurs des sites et Fat ;
- V. Rapport du suivi de mouvement de la population : 3 CMP partagés ;
- VI. Tenue d'une réunion mensuelle de coordination des sites ;
- VII. Caravane de sensibilisation sur l'éducation numérique égalitaire pour la paix et l'autonomisation des femmes et des filles en RCA avec en marge de la journée internationale des femmes touchant 747 PDI, dont 239 hommes, 251 femmes, 97 garçons et 160 filles sur les sites Mboki et Ligoua ;
- VIII. Sensibilisations communautaires sur les sites : 375 ménages de 1287 PDI, dont 367 femmes, 270 filles, 308 garçons et 342 hommes sur les thématiques suivantes la reprise des activités, le partage des informations sécuritaires, dénonciation des cas de VBG/EAS, le renouvellement du bureau des comités directeurs/dépôt des dossiers, la lutte contre les incendies et le respect du caractère civil et humanitaire des sites et lutte contre les enlèvements sur les sites.

Les données collectées ont ensuite été saisies dans la Base de Données Audit de sécurité pour permettre à COOPI de dégager les risques principaux dans les comités et les

mesures de mitigations attendues exposées dans ce rapport.

Conclusions principales

Axe Obo-Mboki :

- Suite à l'incident survenu aux staffs COOPI en Septembre 2022, ce tronçon n'est plus fréquenté par l'équipe d'Obo ;
- D'une manière générale, cet axe est fréquenté par les groupes armés et présente un risque pour les missions humanitaires ;

Obo-Bambouti :

- Cet axe est encore plus dangereux que celui d'Obo-Mboki ;
- Les groupes circulent d'une manière permanente sur cet axe, commettant les forfaits (extorsions, vols/braquages, homicides) en toute impunité

Obo-Centre :

Les forces de sécurité intérieures (FACA, la Gendarmerie et la Police) sont bien présentes au centre de la ville d'Obo, ainsi que les forces MORBAT des Nations-Unies. Cette présence nourrit un mince espoir de sécurité au sein de la population ; permettant aussi aux autres organisations de mener en toute quiétude les activités d'assistances aux populations affectées par les crises. Toutes ces forces ne patrouillent pas au-delà de 5 km où la population civile est laissée pour compte. Par ailleurs il faut aussi préciser que le nouveau groupe dénommé ANI KPI GBE est à l'origine de 4 incursions sur les sites Ngouli, Nguili-Nguili avec 14 cas d'enlèvement sur ces localités. Acte qui ne rassure plus la communauté vivant à Obo. Parallèlement, les comportements des éléments CAN depuis le mois de mars sont déplorables, où plusieurs cas d'extorsions, détonations d'armes d'exactions sur les civils, viols sur les femmes leur sont attribués.

Recommandations

Sécurité et Protection :

- ✓ Aux autorités administratives locales d'assurer ou renforcer une administration civile au sein de chaque site de déplacés, afin de faciliter la coordination des actions humanitaires et d'assurer que les différentes menaces à la sécurité physique des personnes déplacés sont relayées aux instances pertinentes et que des mesures de prévention soient prises en temps réel ;
- ✓ Restaurer la sécurité et la présence de l'état dans les villes de Bambouti, Mboki et Zemio ;
- ✓ Ordonner la conduite des investigations officielles afin d'obtenir la condamnation des auteurs des différentes violations des droits humains, notamment les instigateurs des attaques contre les sites de déplacés, pour contribuer à renforcer le système de lutte contre l'impunité et pour une justice équitable pour tous ;
- ✓ Instruire au commandement des forces militaires engagées dans la protection des civils de prendre des mesures de protection de la population civile, notamment en déployant des patrouilles et unités mobiles aux périphériques d'Obo, ainsi que sur les axes que les pourraient qu'empruntent les groupes armés ;

- ✓ Instruire aux autorités civiles et militaires ainsi qu'aux FSI déployées à Obo de s'abstenir de stigmatisation ou de toute tentative de représailles contre des communautés qui sont perçues comme sociologiquement proches de certains groupes armés ;
- ✓ Plaidoyer à UNHCR d'appuyer COOPI avec une tablette supplémentaire pour la synchronisation des données VBG

CCCM

- ✓ Apporter une réponse urgente et multisectorielle aux nouveaux PDI de Bambouti ;
- ✓ Former les FSI sur les caractères civils et humanitaires des sites ;
- ✓ Note de plaidoyer aux FSI et la MINUSCA pour sécuriser les sites contre les enlèvements/enrôlements des PDI ;
- ✓ Assistance en kits Abris aux PDI vulnérables sur les sites, dont leurs abris sont en mauvais états avancés ;
- ✓ Positionnement d'un acteur dans le domaine de WASH sur les sites ;
- ✓ Construction et réhabilitation de latrines familiales en matériaux semi durables localement disponibles sur les sites Mboki et Zemio ;
- ✓ Construction de bac à lessive à disposition de la communauté sur les sites des PDI